

nous produisons sont exportés, et un emploi sur trois au Canada dépend du commerce international. En outre, notre intégration à l'économie mondiale stimule l'innovation, la productivité et l'essor technologique; elle permet aussi davantage de choix et de meilleurs prix pour les consommateurs canadiens. Le Canada joué un rôle majeur dans la création du régime fondé sur des règles qui gouverne, au niveau international, le commerce des biens et des services ainsi que l'investissement; il a aussi été à la tête d'initiatives sur les tribunes multilatérales et régionales.

Les buts et les priorités de la politique commerciale du Canada au plan régional correspondent tout à fait à ses objectifs fondamentaux en matière de libéralisation multilatérale du commerce. Le gouvernement croit que les accords commerciaux régionaux peuvent favoriser la libéralisation du commerce dans le système multilatéral, en réduisant les obstacles, en préparant les industries à la concurrence internationale et en imprimant l'élan nécessaire à la poursuite des efforts de libéralisation. Comme elles visent toutes deux la création d'un système fondé sur des règles pour la conduite du commerce international, les ententes régionales et multilatérales peuvent être complémentaires les unes des autres et faciliter l'atteinte d'un but commun.

Comme le note le Comité, le Canada ne peut que bénéficier grandement de la négociation d'un accord commercial dans l'hémisphère. L'objectif est de conclure un accord qui soit équilibré et exhaustif, respecte les dispositions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et constitue un engagement unique (i.e. que les participants doivent accepter tous les éléments de l'accord). La création d'une ZLEA est un prolongement naturel des initiatives réussies du Canada en matière de commerce régional, à savoir l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de 1994 avec les États-Unis et le Mexique, et l'Accord de libre-échange Canada-Chili de 1997 (ALECC). Avec une population combinée de 800 millions de personnes et un PIB collectif de près de 11 billions \$US, la ZLEA serait la plus grande zone de libre-échange au monde. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes constituent de lucratifs marchés en perspective, et offrent des débouchés dont pourraient profiter les entreprises canadiennes dans le cadre d'une ZLEA. Ensemble, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas partie à l'ALENA) génèrent un PIB de 2 billions \$US et ont une population d'environ 500 millions de

